

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mercredi 15 septembre 2021 à 8h30

Au Tribunal Judiciaire d'AJACCIO (20), 4 boulevard Masseria - **EN UN SEUL LOT**

MAISON D'HABITATION d'une surface habitable de **118,84 M²**

sise à **PORTO VECCHIO (Corse du Sud)**

Village de l'Ospedale, cadastrée section AB n°291

divisée en trois lots, et comprenant : **LE LOT NUMERO UN** : Au rez-de-chaussée, **UN LOGEMENT** avec entrée indépendante, composé de : entrée, salon avec cheminée en pierres, deux chambres, vestibule, dégagement, WC, salle d'eau, cuisine. Et les 500/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

LE LOT NUMERO DEUX : Au premier étage, **UN LOGEMENT**, composé de : palier, chambre, demi-palier, WC, dégagement ou deuxième chambre, BALCON, troisième chambre, salon, salle d'eau, cuisine. Et les 400/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

LE LOT NUMERO TROIS : la totalité du **GRENIER** avec accès par une trappe communiquant avec la cuisine dépendant de l'appartement sis au premier étage (lot 2). Et les 100/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Cette vente a lieu à la requête du FONDS COMMUN DE TITRISATION CEDRUS, ayant pour Société de gestion la Société EQUITIS GESTION SAS, Société par actions simplifiée, inscrite au RCS de PARIS sous le n° 431 252 121, dont le siège social est à PARIS 17^{ème}, 6 Place de la République Dominicaine et représenté par la Société MCS et Associés, SAS inscrite au RCS de PARIS sous le n° B 334 537 206, dont le siège social est à PARIS (75020), 256 bis rue des Pyrénées, agissant en qualité de recouvreur, poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la SOCIETE GENERALE en vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 29.11.2019, soumis aux dispositions du Code Monétaire et financier, contenant celles détenues sur le débiteur, ayant pour Avocat Me Simon APPLETTO, du Barreau d'AJACCIO.

MISE À PRIX : 120.000 € (CENT VINGT MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire d'AJACCIO

CONSIGNATION : 12.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à AJACCIO, le 10 août 2021, Signé Maître Simon APPLETTO.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître Simon APPLETTO, Avocat, 10 Bd Masseria (20) AJACCIO, **TEL. 04.95.23.13.33** dépositaire d'une copie du CCV. ► À Maître Nicolas TAVIEAUX MORO, Avocat, SELARL TAVIEAUX MORO – de LA SELLE, 6 rue de Madrid (75008) PARIS, **TEL. 01.47.20.17.48.** ► Au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AJACCIO, où le cahier des conditions de vente est déposé. ► Sur les lieux pour visiter le 2 septembre 2021 à 14h. ► Sur INTERNET : www.vench.fr - www.tmdls.fr